



CONFERENCE DU DESARMEMENT

Intervention prononcée par M. Jean-Hugues Simon-Michel lors de la visite de la base aérienne de Luxeuil, le 16 avril 2015

Mesdames et messieurs les ambassadeurs, Chers collègues,
Mon colonel,

Le 19 février dernier, dans un discours prononcé sur une autre base aérienne, à Istres, le Président de la République française, Monsieur François Hollande, a annoncé dans un esprit de transparence, que la France proposerait la visite des nouveaux sites qui n'accueillent plus d'armes nucléaires, notamment la *base* aérienne 116 "Lieutenant-colonel Papin" de Luxeuil-Saint-Sauveur, ou vous avez l'amabilité, mon colonel, de nous accueillir aujourd'hui.

Certains d'entre vous se souviendront qu'une visite similaire au profit des représentants des Etats membres de la Conférence du désarmement avait été organisée en 2008 sur les sites de Pierrelatte et de Marcoule pour constater le démantèlement des usines de production de matières fissiles pour les armes qu'abritaient ces deux sites.

La visite d'aujourd'hui s'inscrit donc dans cet esprit de transparence que le Président de la République soulignait et qui accompagne les efforts de la France en matière de désarmement nucléaire. Cette visite est d'ailleurs une première, s'agissant d'une ancienne base nucléaire opérationnelle. Elle accompagne une autre première, la déclaration par le Président de la République du nombre de vecteurs dont dispose la France, 3 lots de 16 missiles embarqués sur sous-marins et 54 missiles aéroportés.

J'entends, parfois, certains questionner la portée de ces efforts, notamment à la veille de la conférence d'examen du Traité de non-prolifération nucléaire, qui débutera à New York dans maintenant moins de deux semaines et à laquelle une grande partie d'entre nous assistera. Je voudrais saisir cette occasion pour rappeler que les efforts de la France sont réels et sincères et pour souligner leur caractère concret, pragmatique et réaliste. Les efforts de la France sont par ailleurs importants et placent la France, il faut le rappeler, parmi les Etats dotés qui sont allés le plus loin en matière de désarmement nucléaire.

En effet, comme le rappelait le Président de la République, nous n'avons pas seulement parlé du désarmement ; nous l'avons fait jusqu'au point nécessaire et la France a été exemplaire en termes d'irréversibilité.

En premier lieu, et conformément au principe de stricte suffisance qu'elle a toujours observé, la France a réduit de moitié son arsenal nucléaire depuis la fin de la guerre froide. Celui-ci ne compte plus que 300 armes, chiffre qui comme l'a rappelé le président de la République, correspond à l'évaluation de notre besoin dans le contexte stratégique actuel, qui reste marqué - plusieurs d'entre vous l'auront noté - par un certain nombre d'incertitudes et de tensions.

En second lieu, s'agissant des vecteurs, la France a réduit d'un tiers à la fois le nombre des sous-marins de la Force océanique stratégique et le nombre des escadrons de la Force aérienne stratégique. Cette dernière réduction, annoncée en 2008 et dont la réalisation s'est poursuivie après 2010, est désormais effective. C'est ce que vous pourrez vous-même constater aujourd'hui, puisque la base sur laquelle nous nous trouvons était une base abritant des armes nucléaires et ne l'est plus. Les locaux de l'ancien escadron « Lafayette », sont désormais affectés à l'escadron de chasse 1/2 « Cigognes », dont les Mirage 2000-5 assurent des missions purement conventionnelles de défense aérienne. Vous visiterez cet escadron cet après-midi et je remercie par avance le commandant d'unité et son personnel de leur accueil.

En troisième lieu, il faut rappeler que la France a volontairement abandonné sa composante sol-sol. A cet égard, je souligne qu'une visite du plateau d'Albion, qui abritait cette composante, vous sera bientôt également proposée. Je souligne également que par cette décision, la France a réduit non seulement le format de ses forces nucléaires, mais également, leur niveau d'alerte.

Mais les mesures prises par la France vont plus loin, puisqu'en quatrième lieu la France –là aussi de manière exemplaire- a cessé la production de matière fissile et démantelé de manière irréversible ses installations de production d'uranium hautement enrichi et de plutonium pour les armes. Elle poursuit avec détermination son travail de mobilisation en faveur d'un traité d'interdiction de la production de matière fissile pour les armes, le FMCT, qui constitue la prochaine étape logique du désarmement nucléaire. Après la limitation qualitative au développement d'armes nucléaires imposée par le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, il importe désormais de fixer une limitation quantitative des matières disponibles pour en fabriquer. La France a participé aux échanges à la Conférence du désarmement sur ce thème, qui ont été cette année d'une vigueur nouvelle et d'une teneur encourageante ; elle a participé aux travaux du groupe d'experts gouvernementaux créé par l'Assemblée générale des Nations Unies consacré au FMCT. Ce groupe est parvenu il y a deux semaines à adopter un rapport par consensus, qui démontre que des zones de convergence sont possibles et que de nombreuses questions pourraient trouver une réponse.

Enfin, construisant sur ces avancées, et conformément aux engagements du Président de la République, nous avons déposé la semaine dernière à la Conférence du désarmement un projet de traité interdisant la production de matière fissile pour les armes nucléaires. Ce projet

de traité, ambitieux, réaliste et vérifiable, comme l'a souhaité le Président de la République, démontre la sincérité de notre engagement sur ce sujet. Par cette initiative, la France entend confirmer la priorité qu'elle continue d'accorder au FMCT, priorité au demeurant partagée par une vaste majorité de la communauté internationale. Par cette initiative, la France entend montrer que le sujet a atteint aujourd'hui une maturité suffisante pour que des négociations puissent être engagées et que les clefs du succès sont à portée de main. Par cette initiative, la France entend enfin prouver qu'il est possible de se mobiliser pour promouvoir concrètement, progressivement et de manière réaliste, le désarmement.

S'agissant, cinquièmement, des garanties négatives de sécurité qui sont, comme l'a rappelé le président, une aspiration légitime, la France a fait une déclaration unilatérale dont le Conseil de sécurité a pris acte en 1995. Le Président de la République a rappelé solennellement les engagements de la France le 19 février dernier. La France a en outre confirmé ses engagements au titre de la mise en œuvre des zones exemptes d'armes nucléaires dans plusieurs régions du monde. L'an dernier encore, aux côtés des autres Etats dotés, la France a signé le protocole au Traité instituant une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale. Ce protocole a d'ores et déjà été ratifié par la France, qui démontre par là son attachement constant à ce type d'engagement. Par ailleurs, les discussions avec les Etats parties au traité instituant une zone exempte d'armes nucléaire en Asie du Sud Est se poursuivent.

Mesdames et messieurs les ambassadeurs, chers collègues,

Je ne poursuivrai pas davantage la démonstration des efforts français. Ils sont réels, sincères et en même temps empreints de pragmatisme et de réalisme. Il n'y a en effet vers un monde sans armes nucléaires qu'une seule voie, celle des efforts continus et progressifs, étape par étape. C'est une voie difficile et longue, mais c'est la seule viable. Je sais l'impatience de certains, mais le désarmement nucléaire ne se décrète pas, il se construit.

Du reste, ces choses-là se mesurent dans le temps long. Prenons un peu de recul et mesurons tout le chemin parcouru depuis la fin de la guerre froide. Les trois quart de l'arsenal mondial hérité de la guerre froide ont été démantelé. Nous progressons.

La prolifération est contenue. C'est un des résultats majeurs du TNP et je veux ici saluer les efforts des délégations de l'E3+3 avec l'Iran qui ont permis les résultats enregistrés à Lausanne il y a deux semaines. Il reste certes du chemin à parcourir pour un accord définitif mais, là aussi, nous progressons.

Enfin, s'agissant de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire je souligne nos efforts pour un développement responsable et maîtrisé de cette énergie. Je souligne en particulier l'initiative française relative au soutien à la formation et au renforcement des capacités, destinée notamment aux Etats développant ou souhaitant développer des programmes civils nouveaux.

Mais nous aurons tout le temps à New York pour examiner l'ensemble des efforts faits sur chacun des trois piliers du TNP et je ne veux pas ici déflorer le sujet.

Mon colonel, je me tourne maintenant vers vous.

Je voudrais en premier lieu, en mon nom propre et au nom de mes collègues genevois, vous remercier vous-même et tout le personnel de la base et des unités qu'elle abrite.

J'imagine que vous n'avez pas l'habitude de voir se poser sur votre base un avion rempli de diplomates, et je vous dois sans doute quelques explications sur ce que nous faisons à Genève.

La Conférence du désarmement a été créée en 1978, comme forum unique de négociation des accords internationaux de désarmement.

Ainsi, la conférence du désarmement et les enceintes qui l'ont précédé, le Comité des dix puis des dix-huit puissances sur le désarmement (de 1960 à 1968), la Conférence du Comité du désarmement (de 1969 à 1978) ont négocié la plupart des grands instruments internationaux de désarmement, notamment le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), la Convention sur l'interdiction des armes biologiques et à toxines (CIABT), la Convention sur l'interdiction des armes chimiques (CIAC) et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE).

Mon colonel,

Je sais que le mot désarmement n'a pas forcément beaucoup de signification pour les militaires et que vous préférez parler de maîtrise des armements, mais l'idée qui sous-tend ces deux appellations est bien la même : examiner collectivement comment, dans la mesure du possible et dans l'intérêt de tous, nous pouvons ensemble construire notre sécurité non pas sur des mesures de défiance, comme ce fut le cas pendant une partie de la guerre froide, mais sur des mesures de confiance négociées.

Voilà ce que nous faisons à Genève.

Mon colonel, j'ai déjà trop parlé et je sais mes collègues plus impatients de vous entendre que de m'écouter, aussi je vous cède maintenant la parole pour une présentation de la base et de la visite d'aujourd'hui.

Courtesy translation to English

Distinguished ambassadors,
Ladies and gentlemen, dear colleagues,
Mon colonel,

In his February 19th 2015 Istres speech, the President of the French Republic, Mr. François Hollande, expressed his will for transparency in the field of disarmament. He decided to invite international experts to visit former storage depots that are no longer used to store nuclear weapons, in particular the Air Force base 116 “Lieutenant-colonel Papin” of Luxeuil-Saint Sauveur where you, colonel, are kindly hosting us today.

Some of you will remember a similar visit in 2008, when representatives of the Member States to the Conference on Disarmament were offered to visit Pierrelatte and Marcoule facilities, formerly dedicated to producing fissile material for nuclear weapons, had been effectively dismantled.

Today’s visit has come about as a result of the transparency commitment made by the President of the French Republic in Istres and goes with the efforts of France in the field of nuclear disarmament. It is the first visit ever of the former nuclear operating base. It is also the first time that the President of French Republic declares that France has 3 lots of 16 missiles on submarines and 54 airborne missiles.

I have heard some concerns over the scope of such effort, especially on the eve of the Review Conference of the NPT that will start in now less than two weeks in New York, and where most of us are heading soon. I take this opportunity to recall that the efforts of France in the field of nuclear disarmament are real and sincere, while being concrete, pragmatic and realistic. Besides, these efforts are important and show that France is one of the Nuclear Weapon States that have made most progress on nuclear disarmament.

As a fact, and as the President of the French Republic recalled, France has not only talked about disarmament but also acted up to the necessary level; and France has been exemplary in terms of irreversibility.

First, France has halved its nuclear arsenal since the end of the Cold War, in compliance with the principle of “strict sufficiency” that it always followed. France’s total arsenal consists of 300 weapons, as recalled by the President. This figure matches the assessment of our needs within the current strategic current, which remains affected by a number of tensions and uncertainties.

Secondly, with regard to vectors, France has reduced by one third both the number of submarines of the Strategic Oceanic Force and the number of squadrons of the Strategic Air Force. The latest, which was announced in 2008 and implemented until after 2010, is now effective. You will be able to see that by yourselves today, since this Air Force base no longer houses nuclear weapons as it used to. The premises of the former “Lafayette” squadron are now assigned to the fighter squadron 1/2 “Cigognes” (“Storks”) and which its Mirage 2000-5 strictly ensure conventional missions of air defence. You will visit this squadron this afternoon and I would like to thank in advance the unit commander and his staff for their hospitality.

Third, let's remember that France voluntarily abandoned its ground-to-ground component. In this regard, France will soon offer to visit the "plateau d'Albion", which housed this component. I also note that France has not only reduce the size of its nuclear forces but also their level of alert.

Fourth, France has taken further exemplary measures. In fact, France halted all production of fissile material and irreversibly dismantled its highly-enriched uranium and plutonium facilities for nuclear weapons. France continues its advocacy efforts with determination in favor of a treaty banning the production of fissile material for nuclear weapons or other explosive devices, an FMCT, which is the next logical step in nuclear disarmament toward the quantitative development of weapons, following the adoption of the CTBT (Comprehensive Test Ban Treaty) which has already limited the qualitative development of nuclear weapons. France has participated in exchanges in the Conference on Disarmament on this topic. This year, these discussions were very encouraging. France also participated in the Group of Governmental Experts (GGE) on an FMCT established by the United Nations General Assembly. This group reached consensus two weeks ago on a report, which demonstrates that convergence zones can be found and many questions can be answered. Building on this progress, and in accordance with the commitments of the President of the French Republic, we submitted a draft treaty banning the production of fissile material for nuclear weapons to the Conference on Disarmament. This draft treaty is ambitious, realistic and verifiable, as requested by the President of the Republic, and demonstrates our sincere commitment in this area. Through this initiative, France intends to confirm that the FMCT remains a priority, which is also shared by a vast majority of the international community. Through this initiative, France intends to demonstrate that this topic is mature enough to start negotiations that can be successful. Through this initiative, France finally intends to prove that it is possible to mobilize in order to promote concrete, gradual and realistic disarmament measures.

Fifth, regarding nuclear negative security assurances, the President recalled that it is a legitimate aspiration of States. France made a unilateral declaration in this regard, which was noted by the Security Council in 1995 and recalled by the President of the Republic on February 19th. France also confirmed its commitments to the implementation of nuclear weapons free zones in several regions in the world. Last year, along with the other Nuclear Weapons States, France signed the Protocol to the Treaty establishing a nuclear weapons free zone in Central Asia. France has already signed and ratified this protocol, therefore demonstrating its continued support to this type of commitments. Besides, discussions are still ongoing with the States parties to the Treaty establishing a nuclear weapons free zone in South-East Asia.

Distinguished ambassadors, dear colleagues,

I will not pursue further in demonstrating the French efforts. They are real, sincere, and at the same time full of pragmatism and realism. Toward a world without nuclear weapons, there is indeed only one way, where efforts are continuous and gradual, step by step. It is a long and difficult path, but it is the only one that is viable. I know that some are impatient to do so but remember that nuclear disarmament cannot be decreed or declared, it has to be built. Besides, nuclear disarmament is one of these things that have to be measured in the long term. Let's take a step back and evaluate where we come from, all the way since the end of the Cold

War. Three quarters of the global arsenal which was inherited from the Cold War has been dismantled. We are making progress.

Proliferation is contained. It is one of the major outcomes of the NPT. I would like to salute the efforts of the delegations that enabled to have results from the E3+3 with Iran in Lausanne two weeks ago. There is still a long way to go until we get a final agreement, but in this area too, there is progress.

Finally, regarding the peaceful use of nuclear energy let me emphasize our efforts in a responsible and controlled development of this energy. I note in particular the French initiative to support training and capacity-building. This initiative is dedicated in particular to countries developing or wishing to develop new civilian programs.

But we will have time in New York to examine all the efforts undertaken on all three pillars of the NPT, and I will not extend my comments further on this topic.

Colonel, I now turn to you.

First, I would like to thank you, the entire staff of the base and the staff of the units, on my own behalf and on behalf of my colleagues from Geneva.

I guess a plane full of diplomats landing on your base is not a usual thing. I therefore owe you some explanations on what we do in Geneva.

The Conference on Disarmament was established in 1978 as a unique negotiating forum for international disarmament agreements.

The Conference on Disarmament, and the forums that preceded it –the Committee of the ten, then of the eighteen powers on disarmament (from 1960 to 1968), the Conference on the Disarmament committee (from 1969 to 1978)- have negotiated most of the major international instruments on disarmament, in particular the Nuclear Non-Proliferation Treaty (NPT), the Convention on the Prohibition of Biological and Toxin Weapons (BTWC), the Chemical Weapons Convention (CWC) and the Comprehensive Test Ban Treaty (CTBT).

Colonel,

I know that « disarmament » does not mean much for the military, and that you would prefer to talk about « arms control ». But the idea behind these two concepts is the same: examine collectively how to, in the extent possible and in the best interest of all, we can build our security not on mistrust measures, as it was the case during the Cold War, but on negotiated confidence-building measures.

That is what we are doing in Geneva.

Colonel, I already have talked too much, and I know that my colleagues are more eager to hear from you than to listen to me. So I now give you the floor to present the base and today's visit.